



Technopole  
Quimper-Cornouaille

FACILITATEUR DE VOS PROJETS  
INNOVANTS DURABLES

*La lettre*

— MARS 2024 —

WWW.TECH-QUIMPER.BZH

## #PROJET EUROPÉEN

## Coproducts marins : pour une valorisation optimisée de la bioressource

**Retour sur le lancement du projet européen Aquafish 0.0. Les 10 partenaires se sont réunis au Centre Technologique Aquacole espagnol CTAQUA près de Cadix, les 30 & 31 janvier dernier, pour poser les bases de travail collaboratif et le plan d'actions des prochains mois.**

La pêche et l'aquaculture ou encore les industries de transformation des produits de la mer génèrent une manne non négligeable de ressources telles que les sous-produits, les prises accessoires qui sont rejetées ou encore peu utilisées. Pourtant ces bioressources peuvent jouer un rôle clé dans le développement de nouveaux produits alimentaires à forte valeur ajoutée. Le projet vise à sensibiliser producteurs et consommateurs, à la nécessité d'une transition vers une économie circulaire pour les chaînes de valeur de l'aquaculture et de la pêche. Aquafish 0.0 prévoit à la fois de cibler :  
- l'optimisation de process circulaires de

production en matière de valorisation de biomasses marines peu exploitées ;  
- l'acceptabilité sociale dans la consommation de ces nouveaux produits.

La Technopole travaillera plus spécifiquement sur une analyse quantitative et qualitative des volumes de coproduits marins ainsi que sur une étude économique et marketing de ces nouveaux produits et process circulaires.

**Rozenn LE VAILLANT**

Cheffe de projet Europe & Innovation  
rozenn.levallant@tech-quimper.fr

**Sarah GERART**

Chargée de mission Mer / Europe  
sarah.gerart@tech-quimper.fr

**10 PARTENAIRES**

**4 PAYS :** Espagne, Portugal, Irlande, France,

2 Centres techniques

- CTAQUA (ES) Pilote
- S2AQUA Colab (PT)

3 Centres de recherche et/ou établissements d'enseignement supérieur

- Institut Agro Rennes-Angers (FR)
- Groupe ESIEA (FR)
- IEDT (ES)

1 Agence nationale

- IPMA (PT)

4 Centres d'innovation

- Technopole Quimper-Cornouaille (FR)
- CEEI BAHIA DE CADIZ (ES)
- WestBIC (IE)
- ARDITI (PT)

Durée : Nov 2023 – Oct 2026

Budget : 1 658 000 €

## #INTERVIEW

## BladeSense est lauréat de l'index French Blue Tech

**BladeSense a récemment été distinguée par l'index French Blue Tech qui met en lumière les 35 startups françaises les plus prometteuses du secteur maritime.**

**Basée à la Forêt Fouesnant, l'entreprise se spécialise dans le développement de capteurs novateurs pour le monitoring en temps réel des surfaces aérodynamiques ou interagissant avec l'air pendant leur déplacement.**

**Dimitri VOISIN, Président co-fondateur, nous partage sa démarche de collaboration et d'innovation.**

**Peux-tu nous expliquer ce que propose BladeSense et sur quel marché l'entreprise se positionne ?**

BladeSense concentre ses efforts sur le secteur éolien où la surveillance de la performance aérodynamique est cruciale pour l'efficacité et la sécurité. Nos solutions se déclinent en deux volets :

- le monitoring structurel avec « e-Vib ». Il s'agit de capteurs dédiés pour détecter le givre et effectuer une analyse vibratoire. Cet équipement permet aux gestionnaires de parcs éoliens de réduire les coûts de maintenance mais aussi d'anticiper toute défaillance des pales des éoliennes.
- le monitoring aérodynamique avec le « e-Penon » : ces capteurs sont destinés à optimiser la productivité éolienne en fournissant un suivi en temps réel de la performance aérodynamique des profils de pales.

**Comment s'est entourée BladeSense pour développer ses innovations ?**

Nous nous appuyons sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertise en

mécanique des fluides, électronique, développement informatique, business développement et responsable administratif et financier.

Notre démarche d'innovation est renforcée par des collaborations avec des laboratoires de recherche : le LHEEA du CNRS de Centrale Nantes, le CSTB à Nantes et l'IRENav de l'Ecole Navale à Lanvéoc.

La localisation en Bretagne est aussi un atout ! Elle nous offre un environnement propice avec la présence de partenaires spécialisés en mécanique, électronique et dotés de compétences maritimes.

Nous avons aussi adhéré au Pôle Mer et à la Technopole. Leur accompagnement nous a facilité l'accès à des financements dédiés à l'innovation, et plus largement, il nous apporte visibilité et permet des mises en relation qualifiées.

**Et au niveau financier ?**

BladeSense a reçu le soutien financier de la Région Bretagne via le programme Emergys ainsi qu'une aide InnoR&D de 50 000 euros. Ces fonds ont permis le développement initial des capteurs dédiés au monitoring structurel et à la détection de givre. Nous sommes reconnus Jeune Entreprise Innovante (JEI) ce qui nous permet de bénéficier d'allègements fiscaux et de financements complémentaires pour nos programmes de R&D.

En revanche, notre stratégie de développement ne s'est pas basée sur une levée de fonds en haut de bilan. Nous nous sommes concentrés sur la commercialisation rapide de notre première gamme de capteurs ce qui nous a permis d'avoir la structure financière nécessaire à nos développements.

**Peux-tu nous partager les prochains jalons stratégiques ?**

Après deux années de recherche et développement, l'entreprise commer-

cialise des capteurs tout en élargissant sa gamme avec des services associés. Cette nouvelle phase de R&D est soutenue par l'ADEME. Elle va nous permettre d'approfondir la compréhension de l'écoulement sur les pales, qualifier leurs réglages et explorer de nouveaux modes de contrôle pour augmenter encore la production d'énergie.

2024 sera également une année de recrutement. Prochainement, notre équipe comptera 5 personnes grâce au recrutement d'un développeur et celui d'un ingénieur en électronique.

**Dimitri VOISIN**

Président  
dvoisin@bladesense.fr

PLUS D'INFOS

[www.bladesense.fr](http://www.bladesense.fr)

1<sup>ère</sup> édition du Créathon numérique

Les 12 et 13 février, la Technopole en partenariat avec le lycée Le Paraquet et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a organisé la 1<sup>ère</sup> édition du Créathon numérique. Les étudiants en 2<sup>ème</sup> année DNMADE ont brillamment relevé le défi ! Ils ont travaillé sur une problématique réelle, développant leurs compétences numériques et échanger avec des entrepreneurs. Les 6 équipes en lice ont pitché leur idée devant un jury composé de professionnels (Clémence RETAILLEAU de French Tech Brest Bretagne Ouest, Carine THEPAUT, Cloître

imprimeurs, Fen RAKOTOMALALA, Cool IT et Miguel PIMENTEL de la ComCom). Le projet « Bigoud Ecout » remporte le 1<sup>er</sup> prix. Ce projet met l'accent sur la réalisation de podcasts pour donner la parole aux citoyens concernés par les articles du magazine papier « Sud Bigouden » renforçant ainsi le lien communautaire.

Pour la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, le Créathon a servi à mieux cerner l'usage numérique des nouvelles générations, explorant des pratiques novatrices. Ce challenge a également ouvert des perspectives

pour optimiser le magazine favorisant ainsi l'articulation entre print et digital. Un grand merci aux étudiants, leur professeure Adèle GILSON, au service communication de la ComCom (Miguel, Marine et Marion) et au jury qui ont collaboré à ce succès.



L'équipe « Bigoud Ecout » lauréate de cette première édition, entourée des membres du jury

## Les pouvoirs infinis de la fermentation avec les Fermentés du Bocal



Des plus traditionnels aux plus high-tech, les procédés de fermentations sont identifiés comme une source d'innovation capable d'accompagner les transitions vers des alimentations saines, sûres et durables. Gaëlle LAMARQUE, fondatrice de l'entreprise Les Fermentés, se donne la mission de devenir experte de la fermentation de produits végétaux afin de proposer des solutions aux pouvoirs infinis pour l'alimentation de demain.

### Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Créée en 2021, mon entreprise transforme des légumes bretons et bio par lacto-fermentation, méthode de conservation utilisant des bactéries lactiques, naturellement présentes dans les légumes, en milieu salé et sans oxygène. Cette technique ancestrale et low tech permet une plus longue conservation des produits, le développement de saveurs uniques, l'amélioration des propriétés nutritionnelles (moins de sucres, plus de vitamines) et une meilleure digestibilité. Actuellement, nous proposons sous la marque « Les Fermentés du Bocal » une gamme de 4 produits (carottes, choux, kimchi doux et kimchi hot), natu-

rellement enrichis en bactéries lactiques, indispensables au bon fonctionnement de notre microbiote intestinal.

### Quels sont les marchés que vous visez ?

La restauration hors domicile (RHD) est notre marché prioritaire en ciblant en particulier les populations aux microbiotes les plus fragiles de la restauration collective (EHPAD, établissement de santé, cantines). Après cette phase de démarrage en RHD, nous prévoyons de présenter nos produits phares en bocal en grande et moyenne distribution (GMS). Nous avons également développé un pôle Recherche & Développement qui nous permet d'élaborer des produits plus spécifiques à visées nutraceutiques. Un projet est en cours avec le CNES pour proposer des végétaux fermentés pour les vols habités vers Mars. Et nous avons d'autres idées en tête !

### Votre implantation à Châteauneuf-du-Faou dans un bâtiment relais agroalimentaire est-elle un accélérateur pour votre croissance ?

Clairement oui ! Nous avons pris place dans ce local de 550 m<sup>2</sup> qui nous offre l'opportunité de tester nos lignes de production pour des volumes plus conséquents. Notre objectif pour la fin de l'année 2024 est de produire une tonne de légumes fermentés par jour. La R&D fonctionnera en parallèle dans un espace dédié. Mais attention, nous restons sur notre ligne directrice de produits de qualité, bio et locaux. Nous avons la chance de profiter d'un partenariat avec le groupe Le Saint pour démarrer la distribution, ce qui facilite l'organisation de notre logistique et notre déploiement commercial.

### Lauréate de la 2<sup>nd</sup>e édition de Ker Inno Village (programme d'accélération co-construit par le

### Groupe Jean Hénaff et la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden), quels bénéfices en tirez-vous ?

Depuis novembre 2023, je suis engagée dans ce parcours d'accompagnement de 12 mois auprès d'experts de l'agro-alimentaire et de l'innovation. Cette récompense m'offre un accès privilégié à la pépinière Ker Inno Village à Pouldreuzic. Parmi les chantiers prioritaires, nous allons approfondir notre stratégie commerciale à destination de la RHD, puis de la GMS. Le territoire du Haut Pays Bigouden va aussi nous permettre d'échanger avec les acteurs de la restauration collective. Par ailleurs, les équipes du groupe Jean Hénaff sont de très bons conseils sur l'installation des lignes de production et sur nos programmes R&D dont celui du CNES. Je peux aussi compter sur le soutien de la Technopole et de l'écosystème local pour avancer sur ce projet entrepreneurial qui s'intègre dans une nouvelle vision de notre alimentation, plus respectueuse du vivant, de nos écosystèmes et de la santé de chacun.



## Les Fermentés du Bocal



Gaëlle LAMARQUE

Présidente

gaelle.lamarque@lesfermentes.fr



La directive NIS2, succédant à NIS1, se positionne comme une réponse majeure face aux défis croissants de la cybersécurité. Entrant en vigueur le 18 octobre 2024, cette directive européenne vise à établir un cadre légal robuste pour la cybersécurité. Rencontre avec Régis LECHIEN, avocat dans le domaine du numérique qui nous présente l'impact pour les entreprises.

### A quels enjeux répond la mise en place de la directive NIS2 ?

Cette mise en place répond à plusieurs enjeux cruciaux en matière de cybersécurité, particulièrement accentués cette année en raison des Jeux Olympiques et des alertes préoccupantes quant à la menace croissante dans ce domaine. Tout d'abord, NIS2 vise à établir un cadre légal solide de cybersécurité dans des secteurs cruciaux pour l'économie, l'organisation du pays et la vie quotidienne

## La directive NIS2 : un rempart légal face à l'essor des cyberattaques

des citoyens, tout comme l'avait fait NIS1. De manière spécifique, NIS2 imposera des exigences significatives en termes de ressources et d'organisation, définissant ainsi un cadre structuré pour renforcer la sécurité informatique à grande échelle. De plus, la directive introduira des mécanismes de transparence, de contrôle et de sanction.

### Quelles entreprises sont soumises à cette nouvelle directive ?

Le nombre d'entités impactées par la directive NIS2 sera de 20 à 30 fois supérieur à celui de NIS1. Que ce soit des entités publiques ou privées, celles dépassant les 50 employés ou générant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 10 millions d'euros seront touchées. Les secteurs considérés comme « essentiels » tels que l'énergie, la santé, les administrations, les banques et la finance cohabiteront désormais avec d'autres secteurs tels que la gestion des déchets, la production alimentaire, la fabrication de produits informatiques, de machines, etc. Les services numériques seront concernés quel que soit leur taille, incluant les hébergeurs, les fournisseurs de services « Cloud », les éditeurs de solutions SAAS, etc.. Il est prévu qu'une plate-forme en ligne soit mise à disposition pour déterminer si une entité est concernée.

### Qu'est-ce que cette directive va changer concrètement pour les entreprises ?

Les structures seront catégorisées en deux niveaux : les entités essentielles (EE) et les entités importantes (EI). L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) jouera le rôle d'autorité de contrôle, à la manière de la CNIL pour le RGPD. L'ANSSI devra être informée des incidents de sécurité dans les 24 heures. Elle aura le pouvoir de contrôler les structures de manière spontanée ou a posteriori. Elle pourra conduire des audits et présenter des demandes impératives. De plus, elle aura le droit d'imposer des contraintes, telles que l'obligation d'informer publiquement sur les violations, de rendre publics les manquements (le fameux « name and shame »), voire de suspendre des autorisations d'activité ou d'interdire temporairement à des personnes physiques d'exercer. Des amendes pourront être imposées, atteignant jusqu'à 10 millions d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires. Dernier point important, il est prévu que les structures concernées imposent à leurs propres fournisseurs les mêmes exigences dans le cadre de la « chaîne d'approvisionnement », notamment par des clauses des contrats.

### Protégez votre entreprise : lancez votre diagnostic cyber avec l'expertise d'EDIH Bretagne !



EDIH Bretagne vous propose trois types de diagnostics : maturité digitale, intelligence artificielle et cybersécurité. Ce dernier est opéré par le Pôle d'Excellence Cyber qui, sur la base d'un questionnaire, vous propose un plan d'actions afin de mettre en œuvre des mesures de protections adaptées de

votre système d'information. Ce service est accessible à toutes les entreprises bretonnes de l'industrie et du service comptant plus de 10 salariés. Organisez dès à présent votre diagnostic en prenant rendez-vous avec votre technopole locale. Ronan LE DEN, directeur ronan.leden@tech-quimper.fr Site web : <https://dih-bretagne.eu/> Une action pilotée par la Région Bretagne



Régis LECHIEN

Avocat - DESS Droit du Multimédia et des Systèmes d'Information  
06 62 68 80 19  
regis.lechien@lexic.fr

PLUS D'INFOS

[www.lexic.fr](http://www.lexic.fr)

## #FRENCH TECH

## La French Tech Brest Bretagne Ouest édite un guide du numérique responsable

**Les défis liés à la transition écologique occupent actuellement une place prépondérante dans la feuille de route de la Mission French Tech, qui s'engage activement dans des initiatives tangibles. En tant que Capitale French Tech, la French Tech Brest Bretagne Ouest se concentre sur la sensibilisation des parties prenantes et la promotion de changements de comportement en faveur d'une utilisation plus sobre du numérique. C'est dans ce contexte qu'a été élaboré un guide que nous présente Clémence RETAILLEAU, chargée de mission French Tech.**

### Quels sont les enjeux de la responsabilité numérique des entreprises ?

Ces enjeux sont multiples et cruciaux dans un contexte où le numérique occupe une place prépondérante dans nos vies. Ils incluent la réduction de l'empreinte environnementale, la protection des données personnelles, la promotion de l'éthique et de la transparence, ainsi que la contribution à un développement durable et équitable. Les entreprises doivent donc intégrer ces aspects dans leur stratégie globale pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des parties prenantes.

### Quelles premières étapes pour se lancer dans cette démarche en

### tant qu'entreprise et comment sensibiliser en interne ?

Les entreprises peuvent commencer par sensibiliser leurs équipes aux enjeux et aux bonnes pratiques. Cela passe par la formation du personnel, la mise en place de chartes éthiques et la communication des valeurs de l'entreprise en matière de responsabilité numérique. Il est également essentiel d'évaluer l'impact actuel des activités numériques et d'identifier les axes d'amélioration. En impliquant les collaborateurs, il est possible de créer une culture d'entreprise axée sur la responsabilité numérique.

### Comment mesurer l'empreinte numérique de son entreprise ?

Il est nécessaire de recourir à des outils et des méthodes spécifiques. Il est possible d'évaluer la consommation énergétique des infrastructures informatiques, l'impact environnemental des services numériques proposés, ainsi que la gestion des données et des ressources numériques. Des audits et des analyses approfondies peuvent être réalisés pour quantifier et qualifier l'empreinte numérique et ainsi identifier les leviers d'action prioritaires.

### Comment intégrer la responsabilité numérique dans sa stratégie globale ?

Cela implique de considérer cet aspect comme un pilier essentiel de la gouvernance et de la performance globale de l'entreprise. Cette démarche inclut d'aborder l'identification des risques et des opportunités liés au numérique, d'intégrer des critères de responsabilité dans les processus décisionnels, de définir des objectifs mesurables et d'allouer des ressources dédiées. En plaçant la responsabilité numérique au cœur de sa stratégie, une entreprise peut renforcer sa compétitivité, sa durabilité et sa légitimité

auprès de ses parties prenantes. Pour en savoir-plus et mettre en place une stratégie plus durable et responsable, consultez le guide, vous y retrouverez des bonnes pratiques, des actions concrètes à mettre en place et une liste de partenaires en mesure de vous accompagner.



Rejoignez-nous le **mardi 24 septembre** au centre des congrès du Chapeau Rouge à Quimper pour la 2<sup>ème</sup> édition de l'Impact Day. <https://www.impact-day.bzh/>



LA FRENCH TECH  
BREST  
BRETAGNE OUEST

La French Tech Brest Bretagne Ouest, est portée par les Technopoles Quimper-Cornouaille, Brest-Iroise et Lannion-Anticipa. Sa mission est d'animer l'écosystème de l'ouest breton (Brest, Lannion, Morlaix, Quimper), pour faciliter la naissance de startups, les faire grandir et collaborer avec les autres parties prenantes du territoire.

## #INNOVATION

## Les enjeux de décarbonations du transport maritime au cœur des innovations d'EHM

**Fondée en mai 2022 à Châteaulin, Efficient Hydrogen Motors (EHM) innove dans le domaine du moteur à combustion interne hydrogène pour décarboner les secteurs de la mobilité. Rencontre avec Didier ARENAL, Président Directeur Général.**

### Pouvez-vous nous présenter votre cœur de métier ?

EHM est à la pointe de la technologie des moteurs à combustion d'hydrogène (H2), visant une mobilité terrestre durable et performante. Notre expertise réside dans la conception et la production de moteurs à hydrogène innovants, offrant une gamme de petites motorisations de 50 kW jusqu'à des modèles plus puissants de 360 kW. Chaque moteur est le résultat de notre engagement envers une chaîne de valeur énergétique centrée sur la durabilité et la haute performance. Initialement concentrés sur des applications terrestres — camions, bus, autocars — nous avons réalisé, lors d'échanges avec des armateurs, que notre technologie pouvait apporter des réponses concrètes aux défis similaires rencontrés dans le secteur maritime.

### A quel enjeu souhaitez-vous répondre en diversifiant vos activités vers le secteur maritime ?

Le secteur maritime représente environ 3% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et il est impératif de transformer ses pratiques. Notre objectif est de contribuer à cette transition en décarbonant les activités maritimes, en mer et dans les ports. Cette démarche est cruciale pour l'économie française, fortement dépendante des échanges internationaux. Efficient Hydrogen Motors se positionne ainsi comme catalyseur de changement en proposant des solutions alliant écologie et performance.

### Justement, quelles innovations développez-vous pour répondre aux enjeux de décarbonation du secteur maritime ?

Fruit d'une collaboration entre nos équipes scientifiques et nos partenaires, le moteur E265 a été lancé. Ce prototype a été conçu pour exploiter les propriétés uniques de l'hydrogène et marquer ainsi une avancée pour l'industrie maritime. Il est pensé pour maximiser la durabilité et le rendement en s'adaptant à un usage intensif requis dans le transport maritime. Nous avons travaillé à la fois sur son design, le choix des matériaux et son cycle thermodynamique optimisé. Il a été pensé pour s'intégrer aisément dans l'infrastructure actuelle de maintenance et de services mécaniques. Le modèle initial offre 265 kW de puissance et présente une alternative propre et puissante aux moteurs diesel classiques. Il réduit significativement les émissions de GES et la pollution atmosphérique, tout en restant une option abordable pour les entreprises, comparée à d'autres solutions alternatives.

### Pouvez-vous nous expliquer en quoi votre solution est différente, par rapport aux solutions hydrogènes qui existent ?

Nos moteurs à combustion interne à hydrogène EHM sont pensés pour être robustes et durables pour répondre à des applications exigeant fiabilité et autonomie élevée. Ainsi les temps de ravitaillement sont réduits grâce à l'énergie dense de l'hydrogène. En outre, ils peuvent utiliser de l'hydrogène de moindre pureté ce qui réduit les coûts liés à la production et à la purification de l'H2. Par ailleurs, l'H2 utilisé dans les moteurs peut être produit et fourni localement, ce qui correspond parfaitement à la tendance croissante de production



décentralisée d'énergie. Des régions comme la Vendée et des projets ambitieux à Saint-Malo démontrent que la production d'hydrogène peut être efficacement localisée.

### Quelles sont les prochaines étapes de développement ?

En phase active de développement, nous allons sur le terrain à la rencontre des acteurs clés du secteur maritime — armateurs, chantiers navals — pour appréhender au mieux leurs besoins. C'est dans cette dynamique que nous recherchons activement de nouveaux partenaires prêts à lancer des projets pilotes avec notre solution innovante. Ces projets collaboratifs constituent, pour EHM, des avancées vers un secteur maritime durable.



**Didier ARENAL**

Président Directeur Général  
contact@ehm.bzh  
06 07 37 21 60

# #NOTRE MÉTIER

## Accompagner le développement des entreprises innovantes



**Chef de projet agroalimentaire, j'accompagne au quotidien des dynamiques entrepreneuriales et projets d'innovation au service d'une économie en transition. Auprès des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires (entreprises, recherche, formation, collectivités), je tends à catalyser des actions d'innovation au service du développement d'activités économiques nouvelles en Cornouaille.**

Ma mission est d'être un partenaire de confiance offrant des conseils adaptés et mobilisant des ressources spécialisées pour répondre aux défis spécifiques de chaque entreprise innovante. Mon travail consiste à identifier et analyser les problématiques soulevées par un projet entrepreneurial, définir une démarche de gestion de projet personnalisée, apporter de l'ingénierie-conseil aux conditions (technique, économique, financière, juridique, managériale, environnementale) de faisabilité du projet, et savoir mobiliser et combiner les ressources pour le mettre en œuvre. Cet accompagnement gratuit est personnalisé selon les besoins, le dimensionnement du projet et le tempo fixé.

Mon engagement se traduit aussi par un travail sur-mesure de recherche d'information, de veille d'appels à projet et d'exploration d'opportunités associées à vos enjeux stratégiques et opérationnels. Pour fédérer les acteurs des

filières (agri)alimentaires, j'organise les « Ateliers Innov'Agro », événements récurrents et annuels de sensibilisation, de ressourcement et de réseautage autour des sujets alimentaires actuels et en devenir.

La Technopole a un partenariat fort et durable avec Valorial, pôle de compétitivité agroalimentaire du Grand Ouest. En tant que délégué territorial en Bretagne Occidentale, je facilite des mises en relation avec des entreprises et partenaires de recherche d'un réseau de plus de 400 adhérents, et je vous aide à l'émergence et au montage de projets innovants de R&D collaborative.

Mon métier est ainsi de conduire à la réussite de vos projets d'innovation en concentrant mon effort sur trois conditions indispensables : la constance, la cohérence et la confiance. Si vous souhaitez en savoir plus, poser une question, prendre un rendez-vous, je suis à votre écoute !



### Fabien LE BLEIS

Chef de projet agroalimentaire  
Délégué territorial Valorial -  
Bretagne Occidentale  
06 31 65 40 48  
fabien.lebleis@tech-quimper.fr

## AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

Cap-Sizun : Emmanuelle POTHAIN • 02 98 70 16 00 • economie@cap-sizun.fr  
Concarneau Cornouaille Agglomération : Nicolas PIRIOU • 02 98 97 71 50 • nicolas.pirou@cca.bzh  
Douarnenez Communauté : Christophe PODEVIN • 02 98 74 48 50 • economie@douarnenez-communaute.fr  
Haute Cornouaille : Fiorella RAMIREZ • 02 98 73 25 36 • eco@haute-cornouaille.fr  
Haut Pays Bigouden : Annie KEROUEDAN • 02 98 54 49 04 • animateur.eco@cchpb.com  
Pays Bigouden Sud : Leslie COIC • 02 98 87 14 42 • l.coic@ccpbs.fr  
Pays Fouesnantais : Linda PALACIN • 02 98 51 61 27 • linda.palacin@cc-paysfouesnantais.fr  
Pays de Pleyben, Châteaulin et Porzay : Émile PRONOST • 02 98 16 14 00 • emile.pronost@ccpcp.bzh  
Quimper Bretagne Occidentale : Laurent BRUCHON • 02 98 98 89 89 • laurent.bruchon@quimper.bzh  
Quimperlé Communauté : Aurore LE BOUGUENEC • 02 98 35 13 54 • aurore.lebouguenec@quimperle-co.bzh

TECHNOPOLE  
QUIMPER-CORNOUAILLE  
2 rue François Briant de Laubrière,  
29000 QUIMPER

Association loi 1901 soutenue par :



QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
KEMPER BREIZH IZEL



Cette lettre d'information est distribuée auprès des entreprises de la Technopole et du tissu industriel régional, de la presse, des partenaires institutionnels, des universités, grandes écoles et centres de recherche. Directeur de la publication : Olivier LE STRAT. Imprimée à 1350 exemplaires sur les presses de CLOITRE.



RESTONS CONNECTÉS !

tech-quimper.bzh • contact@tech-quimper.fr • Tél. 33 (0) 2 98 100 200

